

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/2002/7
28 juin 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION ET DE LA FORMATION
FORESTIÈRES

Vingt-quatrième session

Ennis, comté de Clare (Irlande), 12-14 septembre 2002

**Examen des activités concernant la formation professionnelle
et l'ergonomie appliquée (secteur d'activité 3)
et programme pour 2003-2005**

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

Le présent document décrit les activités menées dans le secteur d'activité 3 depuis la vingt-troisième session du Comité mixte et appelle l'attention du Comité sur un certain nombre de points requérant des décisions (indiqués en caractères italiques gras).

Le Comité mixte est invité à:

- Examiner les travaux réalisés dans ce secteur d'activité et décider des activités futures;
- Prendre des décisions sur les points qui ont été portés à son attention.

3.1 Réseau de la main-d'œuvre forestière (FORWORKNET)

1. Le réseau compte aujourd'hui plus de 350 membres de 65 pays. La dernière mise à jour de FORWORKNET est sortie en janvier 2002. Le plan et la présentation en ont été considérablement modifiés et améliorés suite à l'acquisition d'un logiciel spécialisé. La version imprimée est tirée à 1 000 exemplaires (voir la page d'accueil Foresterie de l'OIT: <http://ilo.org/100secto/sectors/forest.htm>).

Point appelant une décision:

- *Le Comité est invité à examiner les méthodes et les acquis de FORWORKNET ainsi qu'à convenir de la contribution qu'il y apportera.*

3.2 EDUFOREST - Réseau de formation forestière

2. Le séminaire sur les formations forestières présentant des difficultés de réalisation, qui s'est tenu en France en 1998, a recommandé notamment de créer un réseau de centres de formation forestière en Europe et a esquissé la structure d'un tel réseau. Dans l'intervalle, l'idée en a été reprise par un groupe réunissant des participants à ce séminaire et quelques autres personnes, qui ont lancé le réseau sous le nom EDUFOREST. Une page d'accueil bilingue, en anglais et en français, peut être consultée sur Internet (www.eduforest.org). Le groupe a demandé et obtenu du Comité mixte (avec l'approbation du Comité directeur, donnée en 2001) et de l'OIT qu'ils soutiennent la campagne qu'il mène pour élargir sa composition.

Point appelant une décision:

- *Le Comité est invité à prendre note de l'établissement du réseau et à étudier les possibilités qui s'offrent d'étendre l'adhésion d'établissements de formation des pays membres à ce réseau, ainsi qu'à décider s'il doit continuer à patronner ceux qui contribuent aux activités du réseau.*

3.3 Participation et partenariats en foresterie (équipe de spécialistes)

3. Constituée suite à une décision de la vingt-deuxième session, cette équipe a été chargée, principalement, de clarifier la notion de participation et de définir les champs d'action éventuels et un schéma pour le développement de la gestion forestière participative (participation du public), de la sensibilisation à la forêt et de l'utilisation des produits et services forestiers par le public. Ses conclusions devraient également constituer l'une des contributions du Comité au suivi de la Conférence de Lisbonne et à l'application de la résolution L1.

4. Sous la direction de M. Miles Wenner (Commission des forêts du Royaume-Uni), l'équipe a établi en septembre 2000 un premier rapport sur la participation, à l'intention du groupe de liaison de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe. En outre, ce rapport a été présenté par le responsable de l'équipe à la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, tenue à Rome en octobre 2000. Le rapport a été publié comme document de travail de l'OIT. Il a été très bien accueilli. Le premier tirage - 800 exemplaires - a été épuisé dans les six semaines suivant sa diffusion. Le texte a été réédité dans l'intervalle. En mai 2002, la Conférence ministérielle a publié un résumé du rapport qui avait été établi par le coordonnateur et approuvé par l'équipe.

5. L'équipe a engagé des travaux pour s'acquitter de l'autre partie de son mandat, qui a trait à la sensibilisation du public, à la communication et aux partenariats. Elle s'est associée au Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier, du Comité du bois, afin d'éviter les doubles emplois. Deux ateliers de deux jours et demi chacun ont été organisés au Portugal en mars et en Écosse en mai 2002. À la date de rédaction de la présente note, aucun résultat n'était encore disponible; l'équipe compte faire report oralement au Comité à sa vingt-quatrième session.

6. Il est à signaler que les travaux de l'équipe pendant la première phase ont pu progresser à un rythme rapide grâce surtout à l'appui généreux des services forestiers de Suisse et de Flandre (Belgique) qui ont financé le coordonnateur de l'équipe. Il a été bien plus difficile de mobiliser des ressources financières pour la deuxième phase. Il n'a pas été possible de trouver de donateur unique ou quelques donateurs, et le responsable de l'équipe s'est efforcé d'obtenir de tous les pays représentés dans l'équipe qu'ils partagent entre eux les dépenses. Certains pays s'en sont irrités.

Points appelant une décision:

Le Comité est invité à:

- ***Examiner les résultats des travaux de l'équipe;***
- ***Tirer des enseignements de l'efficacité de l'équipe en fonction des ressources dont elle a besoin;***
- ***Envisager de reconduire le mandat de l'équipe.***

3.4 La place des femmes dans la foresterie (séminaire tenu à Viseu (Portugal), du 2 au 6 avril 2001)

7. Les participants au séminaire étaient au nombre de 85, dont, regrettamment, seuls cinq hommes. Malheureusement, plusieurs personnes intéressées d'Europe orientale et méridionale ont dû renoncer à y participer, faute de fonds. La qualité technique des travaux a été très élevée; certaines des femmes avaient de hautes responsabilités dans leur organisation. Les conclusions et recommandations sont étoffées et devraient aider à promouvoir l'égalité des chances dans le secteur forestier. Il est escompté que ces conclusions et recommandations serviront à la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.

Point appelant une décision:

- ***Le Comité souhaitera peut-être faire des recommandations quant aux moyens possibles de diffuser plus largement les résultats des travaux du séminaire et de les intégrer dans les processus politiques. Les délégations sont invitées à présenter lors de la session toutes activités (réunions, rapports, etc.) relatives aux femmes qui seraient menées dans leur pays.***

3.5 Relations publiques et éducation en matière d'environnement dans le secteur forestier (séminaire tenu à Rütthubelbad (Suisse), du 8 au 12 octobre 2001)

8. Le séminaire a suscité un vif intérêt, encore que surtout dans les pays germanophones. Une centaine de personnes y ont participé. Les conclusions et recommandations offrent un bon aperçu des moyens que le secteur forestier pourrait mettre en œuvre pour établir des relations efficaces avec le public. En particulier, ces conclusions et recommandations aident à éclairer la nature et la fonction des relations publiques, de l'éducation en matière d'environnement et de la participation à des rencontres avec le public. Il est escompté que ces conclusions et recommandations serviront à la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.

Point appelant une décision:

- ***Le Comité souhaitera peut-être faire des recommandations quant aux moyens possibles de diffuser plus largement les résultats des travaux du séminaire et de les incorporer dans les processus politiques.***

3.6 Partenariats dans la foresterie (séminaire tenu en Flandre (Belgique) en 2002)

9. À la date de rédaction de la présente note, les préparatifs du séminaire allaient bon train, et environ 60 personnes avaient fait savoir qu'elles s'y intéressaient. Certains des intervenants seront de hauts responsables des administrations des forêts, des directeurs d'industrie ou de hauts représentants d'associations de propriétaires. Le Comité sera tenu informé oralement des travaux du séminaire.

Point appelant une décision:

- ***Le Comité sera invité à prendre note des résultats des travaux du séminaire, à en examiner les conclusions et recommandations et à arrêter toute activité consécutive qui s'imposerait.***

3.7 Connaissances traditionnelles sur la forêt

10. À la vingt-troisième session du Comité, M. Nordanstig avait exprimé l'avis que c'était là une question à laquelle le Comité pourrait s'intéresser à l'avenir. Le Comité directeur a demandé au secrétariat de se mettre en rapport avec M. Seeland, de l'École polytechnique suisse à Zurich, afin d'étudier les manières dont cette question pourrait être abordée. Le Comité sera informé oralement des résultats de cette prospection.

Point appelant une décision:

- ***Le Comité sera invité à arrêter toute activité consécutive qui s'imposerait.***

3.8 Autres sujets qui pourraient être abordés à l'avenir

11. Il y a d'autres sujets qui pourraient être abordés à l'avenir dans le cadre du secteur d'activité 3, notamment:

- Entreprises: les meilleures pratiques suivies par les entreprises de foresterie.
On pourrait envisager de constituer une équipe de spécialistes qui examinerait un projet établi pour l'OIT et conviendrait d'un texte final. La teneur en serait présentée à la session, à titre de sujet particulier.
- Les particuliers petits propriétaires de forêts: tant les bénéfices économiques que les risques de sécurité des petites propriétés forestières sont sources d'inquiétudes croissantes dans plusieurs pays membres. Les problèmes de sécurité sont particulièrement graves dans les forêts d'Europe centrale et orientale qui ont été restituées, mais aussi en Suède, en Allemagne et en Suisse.
- Les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur forestier sont manifestes à plusieurs niveaux (ouvriers, techniciens, directeurs) dans un certain nombre de pays. Le sujet mériterait que le Comité s'y intéresse. Il pourrait être étudié à titre préliminaire en collaboration avec le fonctionnaire de la FAO à Rome qui est chargé de l'éducation dans le secteur forestier.
